

Un projet d'avenir pour notre territoire



PARC NATUREL RÉGIONAL



DE
LA

BRIE ET 2 MORIN

Créés à partir de 1967, les 58 Parcs Naturels Régionaux (PNR) de France, couvrent près de 18 % du territoire et rassemblent 4,4 millions d'habitants pour 4900 communes et 16 Régions.

Qu'est-ce qu'un parc naturel régional ?

Ce sont des espaces ruraux à la richesse naturelle et aux patrimoines remarquables, qui ne constituent pas des « réserves » mais au contraire des « territoires de vie », créateurs d'une véritable dynamique et d'identité locale. Ils ont pour vocation de favoriser un développement économique et social créateur d'emplois locaux, tout en valorisant le patrimoine naturel et culturel et en préservant les paysages.

Un 5ème parc naturel régional en Île-de-France

L'Île-de-France dispose actuellement de 4 PNR, mais aucun dans l'est francilien. Il est donc important que notre territoire bénéficie de cette reconnaissance qui lui offrira de nouvelles opportunités pour valoriser ses atouts au service de ses habitants.

Une étape importante a été franchie en 2020 avec un avis d'opportunité favorable qui décrit les objectifs à atteindre pour la poursuite du projet en vue du classement.

Vous êtes acteur du projet

La conduite de cette démarche repose sur une volonté locale et l'élaboration d'un projet fédérateur entre tous les acteurs (élus, acteurs économiques et sociaux, associations, citoyens...) auquel vous pouvez participer dès aujourd'hui.

La création du PNR Brie et Deux Morin constitue une opportunité unique à saisir pour que, selon la devise de la Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux de France, **une autre vie s'invente ici**.



Le Parc Naturel Régional, pourquoi nous le voulons :

Un territoire fragile qui a besoin de se développer et d'être aidé

- Une population marquée par des difficultés liées à l'insertion sociale et professionnelle, au niveau de la formation et à l'isolement ;
- Un taux d'équipements publics inférieur de 50% à la moyenne du département ;
- L'apparition de véritables déserts médicaux ;
- Un taux de création d'emplois qui ne compense pas nos pertes d'emplois industriels ;
- Des besoins en locaux artisanaux ;
- Un commerce de proximité qui doit être redynamisé et des zones d'activités à requalifier et moderniser !

Une nature qui a besoin d'être préservée

- Une extension urbaine consommatrice d'espaces agricoles et mal intégrée au paysage menace les multiples entités et ambiances paysagères qui abritent une forte biodiversité ;
- Des problèmes de préservation, de coexistence harmonieuse, de qualité de l'eau, d'érosion ou d'inondation existent et doivent être mieux pris en compte.
- Le patrimoine forestier pourrait être mieux valorisé, par exemple au travers d'une filière bois-énergie ou d'éco-matériaux.



Une identité briarde qui a besoin d'être valorisée

- Un patrimoine rural et urbain aux multiples facettes tels que les grandes fermes, les églises mais aussi le patrimoine lié à l'eau, ainsi qu'un patrimoine industriel ancien issu par exemple de l'activité papetière ou de l'exploitation de la pierre meulière.
- Toutefois, ce patrimoine bâti est insuffisamment connu, reconnu, protégé et mis en valeur.
- Un patrimoine gastronomique riche de saveurs dont les ambassadeurs de renom sont les bries de Meaux, de Melun et de Coulommiers mais également les autres produits laitiers, les pommes et poires, les légumes, le miel, le cidre ou encore le champagne et le vin avec le renouveau de la filière viticole menée par des professionnels aguerris.
- Tous ces produits de terroirs nécessitent le maintien d'une agriculture diversifiée à caractère agro-environnementale et d'une filière agro-alimentaire locale.

Ce que le Parc apportera

- Un véritable territoire partagé et durable, à la fois économique et humain mais aussi social, culturel et environnemental renforçant la solidarité entre les habitants ;
- Un développement économique fondé sur une nouvelle attractivité, la création d'une marque "Brie et 2 Morin" pour les produits du territoire et le développement des circuits courts favorisant le lien entre producteurs et consommateurs ;
- Un urbanisme durable respectueux du bâti existant, du cadre de vie, des espaces agricoles, naturels et forestiers et des paysages, grâce à une nouvelle relation ville/nature ;
- Une préservation et une valorisation du patrimoine bâti ou naturel favorisant le tourisme vert ;
- Un cadre d'action commun, des moyens humains et financiers spécifiques alloués par la Région et l'État.

Périmètre du projet de Parc Naturel Régional Brie 2 Morin



Amillis	Coulommiers	La Haute-Maison	Pézarches	Saint-Siméon
Aulnoy	Coulommiers	La Trétoire	Pierre-Levée	Sainte-Aulde
Basseville	Crécy-la-Chapelle	Lescherolles	Pommeuse	Sammeron
Beauthel-Saints	Dagry	Leudon-en-Brie	Rebais	Sancy-les-Meaux
Bellot	Dammartin-sur-Tigeaux	Luzancy	Reuil-en-Brie	Sept-Sorts
Boissy-le-Chatel	Doie	Maisoncelles-en-Brie	Saacy-sur-Marne	Signy-Signets
Boitron	Faremoutiers	Marolles-en-Brie	Sablonniers	Tigeaux
Bouleurs	Giremoutiers	Mauperthuis	Saint-Augustin	Touquin
Bussièrès	Guéard	Meilleray	Saint-Barthélemy	Ussy-sur-Marne
Chailly-en-Brie	Hautefeuille	Méry-sur-Marne	Saint-Cyr-sur-Morin	Vaucourtois
Chamigny	Hondevilliers	Montdauphin	Saint-Denis-les-Rebais	Verdelot
Chartranges	Jouarre	Montenils	Saint-Germain-sur-Doie	Villeneuve-sur-Bellot
Chauffry	Jouy-sur-Morin	Montolivet	Saint-Léger	Villiers-sur-Morin
Cheuvy	La Celle-sur-Morin	Mouroux	Saint-Mars-Vieux-Maisons	Voulangis
Choisy-en-Brie	La Chapelle-Moutils	Nanteuil-sur-Marne	Saint-Martin-des-Champs	
City	La Ferté-Gaucher	Orly-sur-Morin	Saint-Ouen-sur-Morin	
Couilly-Pont-aux-Dames	La Ferté-sous-Jouarre		Saint-Rémy-de-la-Vanne	

82 communes



LES AMIS DU PARC, ÇA SERT À QUOI ?

L'Union des Amis du Parc Naturel Régional Brie 2 Morin participe activement aux études, travaux et démarches visant à la création du futur PNR. Elle rassemble toute personne physique ou morale désirant agir pour sa promotion, sa valorisation et son animation, ou pouvoir apporter un concours à la réalisation de son objet.



Rejoignez nous pour :

- Contribuer à la rédaction de la charte du Parc Naturel Régional Brie 2 Morin ;
- Organiser des rencontres de dialogue et de concertation au service de la mise en oeuvre du projet de Parc ;
- Favoriser les initiatives locales et la participation sociale dans l'esprit Parc ;
- Participer à l'animation et à la valorisation du futur Parc ;
- Concourir à la protection et à la promotion des richesses patrimoniales bâties et naturelles du Parc ;
- Promouvoir un développement durable du territoire du futur Parc, dans le respect des activités agricoles, forestières, artisanales compatibles avec une gestion durable dudit territoire ;
- Interpeller le cas échéant, le Parc et les pouvoirs publics sur les questions sensibles.

Adhérez pour participer à la création du Parc !
Adhérez pour soutenir les actions des Amis du Parc !

- personne physique : 15 €
- Personne morale : 30 €
- Membre bienfaiteur : 150 € et plus



Association loi 1901
Siège social : Lycée de
La Bretonnière 77120
Chailly-en-Brie
apb2m77@gmail.com
06 40 84 59 97

ASSOCIATIONS FONDATRICES : ASU - ADEVA - APESA - ARTS EN BOULE - ASBH - ASEPFP - ASMSN - BRIE'NOV - C.A.L.M.E. - CARTOPHILES BRIARDS - ADEPAD - FAMILLES RURALES COULOMMIERS - JARDINS CASCADE LA ROSERAIE - JOUARRE-ENVIRONNEMENT - MNLE77 - MONUMENTS ET SITES 77 - NATURE & PATRIMOINE - POMMEUSE-CAMPAGNE BRIARDE - SAINT AUGUSTIN AVANT TOUT - SAINT SIMEON & GRAND MORIN - TERROIRS - TRAIT D'UNION - UTOPIA 77

Plaquette éditée avec
le soutien du



BRIE PICARDIE